

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 Octobre 2017

« L'égalité ne signifie pas l'uniformité en matière de logement social »

La députée de Meurthe-et-Moselle, Carole Grandjean, demande qu'une évaluation territoriale soit prise de manière urgente concernant le logement social.

Par une question écrite qui sera publiée au Journal Officiel la semaine du 16 Octobre 2017, la députée interroge Monsieur le Ministre Jacques Mézard sur l'adaptation des mesures que comptent prendre le Gouvernement face aux différentes réalités existantes en matière de logement social.

Elle attire l'attention du Ministre notamment sur le préjudice causé aux organismes de bailleurs sociaux qui ont déjà fait des efforts financiers.

Carole Grandjean, souhaite que le Gouvernement mette en place une évaluation régionale auprès des bailleurs sociaux.

Ainsi, la concertation et les efforts communs permettront de mener à bien une politique du logement solidaire de tous et par tous.

Equipe Parlementaire de Carole Grandjean -Tel : 01 40 63 02 54 ;

carole.grandjean@assemblee-nationale.fr